



Farnham, le 14 juillet 2010

Objet : Avis changement de la tarification

Madame, Monsieur,

La présente est pour vous signifier l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs du transport adapté et collectif de la MRC Brome-Missisquoi à partir du 1^{er} septembre 2010.

Le service de transport doit ajuster sa tarification en raison de la hausse générale des dépenses causées par l'augmentation du coût de la vie. Considérant que la tarification est la même depuis 2008 et qu'elle est encore moins élevée que celle d'autres organismes en transport, cette augmentation permettra au service de transport de continuer à maintenir la qualité de son service.

NOUVEAUX TARIFS À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2010

- Carte à **10 poinçons** : 23 \$
- Carte à **50 poinçons** : 105 \$
- Tarif **au comptant** : 3,25 \$ / zone
- Tarif **pour l'extérieur** : 12 \$ / aller simple
(vers Granby, St-Jean-sur-Richelieu et Knowlton)

N'hésitez pas à communiquer avec le service de transport pour tout renseignement complémentaire et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Julie Langevin
Directrice – transport adapté et collectif
MRC Brome-Missisquoi